

# Le génocide des Tutsi (4/5) Les années terribles (1990-1994)

Lionel Chanel

Thucydide, 18 juillet 2014

**À partir d'octobre 1990 s'ouvrit une séquence de l'histoire rwandaise d'une immense complexité. Toutefois, le phénomène majeur de cette période fut le développement et la diffusion d'un discours d'une haine terrible contre les Tutsi qui rencontra un grand écho au sein d'une population en guerre et largement analphabète. Une haine qui accompagna des massacres et qui ne fit que monter en dépit du processus de paix.**

Le 1er octobre 1990, le FPR lança l'offensive contre le Rwanda depuis l'Ouganda. François Mitterrand, président de la République française, décida d'envoyer des troupes soutenir l'armée d'Habyarimana : c'est l'opération *Noroît*, qui débute le 4 octobre. Grâce à l'aide de la France, les militaires rwandais purent stopper l'attaque le 30 octobre. Le FPR se replia pour mieux se réorganiser et opta

pour la tactique de la guérilla. Ainsi, le 23 janvier 1991, il mena un raid sur Ruhengeri où il libéra les prisonniers qui y étaient détenus avant de repartir en fin de journée : ce fut un choc psychologique pour le Rwanda.

## Massacres de Tutsi et discours de haine dès 1990

La France justifia son intervention aux côtés d'Habyarimana par la nécessité de protéger, et éventuellement évacuer, les ressortissants européens vivant au Rwanda. En réalité, l'assistance militaire française se renforça, allant même, probablement, jusqu'à la participation aux combats. Un accord avait bien été signé en 1975 entre les deux pays mais il concernait uniquement l'instruction de la gendarmerie, nullement les autres Armes.

La présence militaire française n'avait donc aucune base juridique. Si nous nous attardons sur ce sujet, c'est que la France joua un rôle déplorable durant les années 1990-1994. Sa responsabilité dans la catastrophe tient à l'assistance qu'elle a fournie à un État qui préparait le génocide.

Dès le lendemain de l'attaque du FPR, des milliers de Tutsi furent arrêtés. La guerre était très utile au président Habyarimana pour refaire l'unanimité autour de lui, depuis que l'opinion exprimait de plus en plus de critiques contre son régime. Il présenta donc cette attaque comme une « revanche » des « féodaux » et « monarchistes » n'ayant jamais accepté la révolution sociale de 1959. Selon Gérard Prunier, il était même au courant des préparatifs de l'attaque du FPR. Les conditions de détention des Tutsi arrêtés étaient extrêmement dures : les détenus étaient privés de nourriture et d'eau pendant plusieurs jours, entassés dans les cellules, victimes de viols et de passages à tabac. Des massacres eurent également lieu. Ainsi, dans la commune de Kibilira, du 11 au 13 octobre, 348 Tutsi furent assassinés. De janvier à mars 1991, en réaction à l'attaque du FPR sur Ruhengeri, des centaines de Tutsi bagogwe [1] furent tués dans le nord-ouest du pays. Tout au long de l'année 1991, on estime à 1 000 à 1 500 le nombre de Bagogwe massacrés au Rwanda.

D'un autre côté, Habyarimana fit un discours, le 11 novembre, dans lequel il se déclarait favorable au multipartisme et annonçait la mise en place d'une nouvelle Constitution. La liberté d'expression avait commencé de réapparaître quelques mois plus tôt et, à sa faveur, des journaux extrémistes purent voir le jour. L'un d'eux, *Kangura* — qui signifie « Réveille ! » —, fondé au printemps 1990, s'illustra particulièrement dans la diffusion de la haine anti-Tutsi par ses articles et ses caricatures. Par exemple, le 6 décembre 1990, il publia « Les dix Commandements des Bahutu » dans lesquels on pouvait lire, entre autres :

« 1. *Tout Muhutu doit savoir que Umututsikazi [une femme tutsi] où qu'elle soit travaille à la solde de son ethnie tutsi. Par conséquent est traître tout Muhutu qui épouse une Umututsikazi. [...]* 3. *Bahutukazi, soyez vigilantes et ramenez vos maris, vos frères et vos sœurs à la raison. [...]* 4. *Tout Muhutu doit savoir que tout Mututsi est malhonnête dans les affaires. Il ne vise que la suprématie de son ethnie. [...]* 8. *Les Bahutu doivent cesser d'avoir pitié des Batutsi.* 9. *[...] Les Bahutu doivent être fermes et vigilants contre leur ennemi commun tutsi.* 10. *[...] Tout Muhutu doit diffuser largement la présente idéologie.* » [2]

Un an plus tard, en novembre 1991, la couverture du journal s'ornait d'un portrait de Grégoire Kayi-

banda à gauche duquel figurait, à la verticale, une machette. Entre les deux représentations figurait cette légende on ne peut plus explicite : « Quelles armes pourrons-nous utiliser pour vaincre définitivement les inyenzi ? » Le qualificatif de « cafard » accolé aux Tutsi était récurrent.

La radio fut également un agent de diffusion de la haine. Ainsi, la radio d'État Radio Rwanda diffusa délibérément, en mars 1992, une fausse nouvelle révélant l'existence d'un soi-disant « complot » du FPR visant à éliminer vingt-deux personnalités du gouvernement rwandais. Cette annonce entraîna le massacre d'environ trois cents Tutsi dans le Bugezera. Ces tueries furent une répétition générale du génocide. La déshumanisation d'autrui atteignait, à cette époque, des sommets. Les « cafards » tutsi étaient décrits aux habitants, en majorité analphabètes, comme ayant des queues, des cornes et des oreilles pointues.

Dans l'optique de protéger le pays contre l'« ennemi » tutsi un programme d'autodéfense civile fut mis en place, coordonné par les autorités administratives locales et les officiers des différents secteurs militaires quadrillant le Rwanda. Les Interahamwe — « ceux qui travaillent ensemble » en kinyarwanda — étaient à l'origine un mouvement de jeunes partisans du parti présidentiel, le MRND. Mais, à partir de 1992, ils allaient être ar-

més et devenir ainsi une véritable milice participant activement aux massacres.

La définition de l'ennemi fut l'objet d'une commission réunissant des officiers de l'armée rwandaise au début de l'année 1990 et qui élaborait un texte intitulé « Définition de l'ennemi national ». Ce texte incluait bien évidemment tous les Tutsi, qu'ils soient combattants ou civils : « les réfugiés tutsis », « les Tutsis de l'intérieur », « les peuplades nilo-hamitiques de la région » constituaient des menaces. Mais étaient également perçus comme des ennemis ou des traîtres, les Hutu qui eussent la mauvaise idée de critiquer le régime en place. La définition suffisamment vague de l'ennemi permettait d'englober à peu près tout le monde.

## **Début du processus de paix et poursuite des violences**

À la faveur de la démocratisation, des partis politiques se créèrent. Le Mouvement démocratique républicain (MDR) apparut en mars 1991, puis, peu de temps après, le Parti social-démocrate (PSD), le Parti libéral (PL) et le Parti démocrate-chrétien (PDC). La nouvelle Constitution fut proclamée le 10 juin 1991. Début juillet, tous les partis furent re-

connus. Celui du président changea de nom par l'ajout d'une lettre : le MRND devint le Mouvement révolutionnaire national pour le développement et la démocratie (MRND-D). L'année suivante la Coalition pour la Défense de la République (CDR) vit le jour : ce parti raciste défendait une ligne anti-Tutsi et anti-FPR très nette.

Face à la pression des partis d'opposition qui demandaient l'accélération du processus de démocratisation, Juvénal Habyarimana fut contraint de former un gouvernement de coalition le 7 avril 1992. L'une des tâches de ce gouvernement fut de négocier la paix avec le FPR. Un cessez-le-feu fut conclu le 14 juillet. Débuta alors, à Arusha, capitale de la Tanzanie, le processus de paix qui devait conduire à la signature de différents protocoles d'accords entre juillet 1992 et août 1993.

Le processus de paix n'apaisa pas les tensions, bien au contraire. Ainsi, après la signature du protocole concernant l'État de droit le 18 août 1992, 85 Tutsi furent assassinés à Kibuye, tandis que 5 000 autres furent déplacés. Le 18 octobre, une manifestation d'extrémistes hutu de la CDR se déroula contre les négociations d'Arusha. Parmi les slogans scandés, on put entendre ou lire sur des pancartes : « Dehors, le Premier ministre et son gouvernement ! » et « Merci Mitterrand ! » Le premier n'a

pas besoin d'explications. Quant au second, il faisait allusion, bien sûr, à l'aide militaire de la France, notamment avec les instructeurs français formant des unités qui allaient ensuite participer au génocide. D'autres manifestations en faveur ou contre le processus de paix se multiplièrent en décembre 1992 et janvier 1993. Les extrémistes hutu tenaient des propos particulièrement violents, appelant à l'extermination. L'un des exemples les plus connus est ce discours d'un responsable local du MRND-D, Léon Mugesera, le 22 novembre 1992 :

*« Vous savez ce que c'est, chers parents, « ne pas se laisser envahir », oui, vous le savez. Vous savez qu'il y a au pays des inyenzi qui ont profité de l'occasion pour envoyer leurs enfants au front, pour aller secourir les inkotanyi [« bagarreur » en kinyarwanda, nom donné aux soldats du FPR]. [...] Pourquoi n'arrête-t-on pas ces parents qui ont envoyé leurs enfants et pourquoi ne les extermine-t-on pas ? Pourquoi n'arrête-t-on pas ceux qui les amènent et pourquoi ne les extermine-t-on pas tous ? Attendons-nous que ce soit eux réellement eux qui viennent nous exterminer ? [...] Dernièrement j'ai dit à quelqu'un qui venait de se vanter devant moi d'appartenir au PL. Je lui ai dit : « L'erreur que nous avons commise en 1959 est que, j'étais encore un enfant, nous vous avons laissé sortir ». Je lui ai demandé s'il n'a pas*

*entendu raconter l'histoire des Falashas qui sont retournés chez eux en Israël en provenance de l'Éthiopie ? Il m'a répondu qu'il n'en savait rien ! Je lui ai dit : « Ne sais-tu pas donc ni écouter ni lire ? Moi, je te fais savoir que chez toi c'est en Éthiopie, que nous vous ferons passer par la Nyabarongo [rivière du Rwanda constituée de plusieurs cours d'eau dont certains forment les sources du Nil] pour que vous parveniez vite là-bas ». » [3]*

Le sous-entendu — « on vous renverra chez vous par la rivière » — est très clair : c'était un appel au meurtre qui préfigurait les actes de génocide de 1994 au cours desquels on jettera des centaines et des centaines de Tutsi, hommes, femmes, enfants, vieillards, nouveaux nés, dans les cours d'eau pour les mettre à mort.

Dans ce contexte, des massacres de Tutsi eurent lieu en décembre 1992 et janvier 1993. Ces violences entraînèrent la reprise de la guerre par le FPR : celui-ci rompit le cessez-le-feu et lança une offensive le 8 février 1993.

C'est à cette époque — la fin de l'année 1992 — que, pour Jean-Paul Kimonyo, s'ébaucha le projet génocidaire [4] au sommet de l'État, notamment au sein de l'akazu. Dès le mois d'octobre, un achat d'armes légères et de grenades fut effectué alors qu'il dépassait largement les besoins de l'armée rwandaise. Fin septembre

et début octobre, un ordre fut envoyé par le chef d'état-major à toutes les unités afin de dresser des listes des « complices » du FPR. La solution réaliste envisagée par les planificateurs était donc l'extermination de tous les Tutsi et de leurs partisans hutu.

## L'année 1993

L'attaque du FPR le 8 février surprit les FAR qui ne purent empêcher la progression des troupes ennemies. Environ 860 000 personnes fuirent le nord du pays pour aller au sud afin de fuir les combats et les exactions commises par le FPR. Car les hommes du mouvement de Paul Kagame commirent des crimes de guerre. Par exemple, à Ruhengeri, huit fonctionnaires et neuf membres de leur famille, parmi lesquels figuraient des enfants, furent assassinés. Le FPR stoppa sa progression à trente kilomètres au nord de Kigali et décréta un cessez-le-feu unilatéral.

Le sabotage des accords d'Arusha fut poursuivi par les planificateurs du génocide. Un proche d'Habyarimana, le professeur Ferdinand Nahimana, diffusa en février 1993 une note sur la nécessité d'une autodéfense civile. En mars, *Kangura* publia un article servant à justifier cette mobilisation des masses en des termes évidemment racistes :

« *Un cafard ne peut pas donner*

*naissance à un papillon. Et c'est vrai. Un cafard donne naissance à un autre cafard. [...] L'histoire du Rwanda nous montre clairement qu'un Tutsi est demeuré identique à lui-même, qu'il n'a jamais changé. La malice, la méchanceté sont celles que nous connaissons dans l'histoire de notre pays.* » [5]

L'animalisation du Tutsi, qualifié de « cafard », rejoignait ici les clichés importés par les colonisateurs au début du XX<sup>e</sup> siècle à travers leur idéologie hamitique sur la duplicité et la perfidie supposées des Tutsi.

L'année 1993 vit la tension grandir de plus en plus au Rwanda, alors que les négociations à Arusha s'enlisaient. Au mois d'avril, Ferdinand Nahimana et Jean-Bosco Barayagwiza fondèrent la Radio-Télévision Libre des Mille collines (RTLTM), une station de radio qui allait constituer une arme d'une redoutable efficacité durant le génocide. Destinée à relayer la propagande des extrémistes hutu, elle commença d'émettre en juillet. Elle diffusait des discours haineux, des chansons et des dénonciations. Le relais était terriblement puissant dans un pays où la majorité de la population était analphabète. Les principaux actionnaires étaient des hommes du Nord, dont un certain nombre étaient même des proches d'Habyarimana. *Kangura* se félicita de la venue, dans le monde des médias, d'un allié à ses côtés en

ces termes : « Voilà la radio et la télévision qui vont aider Kangura à finaliser les objectifs des Bahutu. [...] RTLTM, sois pour nous le signe de l'unité du peuple majoritaire, sois la voix qui réveille et défend le peuple majoritaire. » [6] La RTLTM ne cessait de vomir sa haine non seulement contre les Tutsi mais encore contre le processus d'Arusha qui allait permettre aux « cafards » tutsi de s'installer dans nombre des principaux postes de l'État.

Le 4 août, les accords d'Arusha furent signés. Les opposants cherchèrent alors à tout faire pour saboter l'application de ce qu'ils considéraient comme une trahison. La lecture de la presse extrémiste le démontre. Ainsi, dans *Kangura*, on peut lire : « Hutu, tous, préparez-vous à être soignés par des Inyenzi qui ne font pas attention aux aiguilles pleines de Sida, les Accords d'Arusha leur ont donné les pleins pouvoirs dans le domaine de la santé. » [7] Toujours ce mot d'Inyenzi. . .

Un autre événement aggrava encore la situation. Le 21 octobre, le président hutu du Burundi, Melchior Ndadaye, fut assassiné par des militaires burundais. . . tutsi. Cet événement ne fit que radicaliser encore un peu plus les extrémistes hutu. La RTLTM multiplia les « appels à l'action », à la lutte nécessaire contre les « féodaux tutsi » et pour la sauvegarde de la « démocratie de la majo-

rité ».

L'assassinat de Ndadaye, ainsi que la signature des accords d'Arusha le 4 août et l'attaque du 8 février contribuèrent à faire éclater les partis politiques rwandais — à l'exception du PSD. La majeure partie du MDR et une importante fraction du PL rejoignirent le MRND-D et la CDR dans la mouvance « Hutu Power », idéologie extrémiste prônant la guerre raciale totale contre les « cafards » tutsi et l'extermination de leurs complices et traîtres hutu. Et des massacres de Tutsi eurent lieu dans différentes préfectures du Rwanda.

En même temps commençaient de se mettre en place les modalités concrètes des accords d'Arusha. En novembre, une force militaire multinationale de l'ONU, commandée par le général canadien Roméo Dallaire, arriva au Rwanda : c'était la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). Elle était chargée de veiller à la bonne application des accords. En décembre, des membres du FPR accompagnés d'un de leurs bataillons de 600 hommes s'installèrent à Kigali, comme prévu par les accords.

Cette fin d'année 1993 et le début de 1994 se déroulèrent dans un climat épouvantable avec des attentats à Kigali et des violences politiques telles que l'assassinat de l'un des principaux dirigeants du PSD. Au niveau politique, Habyarimana — qui

était conscient que les membres du « Hutu Power » pouvaient le lâcher au profit d'une solution radicale — faisait tout son possible pour bloquer l'installation du gouvernement prévu par les accords d'Arusha, tandis que la répartition des portefeuilles ministériels entre les différents partis faisaient l'objet d'intenses querelles.

## Veille de génocide

En parallèle, le projet d'extermination des Tutsi continuait à se dessiner. Ainsi, de janvier 1993 à mars 1994, 581 tonnes de machettes furent importées dans le pays, ce qui correspondrait à environ 581 000 machettes. À partir de novembre 1993, les préparatifs s'intensifiaient : constitution de caches d'armes, distribution d'armes et entraînement militaire dispensé aux milices, mise en place de réseaux de communication entre les commandants des milices... Enfin, en mars 1994, soit un mois avant le début de l'enfer, un homme d'affaires proche des Interahamwe fit importer le nombre extravagant de 50 000 machettes depuis une entreprise anglaise implantée au Kenya. Or, étant proche de ces bandes de tueurs du MRND-D et étant évident que le nombre était bien trop élevé pour les travaux agricoles, cet homme d'affaires ne put que les distribuer à ces miliciens. Dont on connaît ensuite l'usage qu'ils en

firent...

Les « médias de la haine » s'en donnaient toujours à cœur joie. Et se montraient prophètes, étrangement. Ainsi, en février 1994, Kangura prédit qu'une « guerre » débiterait le 1er avril. Le mois suivant, il annonça : « Des torrents de sang vont alors couler. Les Tutsi et les Hutu stupides seront exterminés. » [8] Le magazine La Médaille Nyiramacibiri, à la même période, déclara : « Au fait, la race tutsi pourrait être éliminée. » [9]

Quant à la RTLM, elle paraissait particulièrement bien informée sur les événements à venir. En effet, sur ses ondes, Noël Hitimana tint les propos suivants :

*« Ils [le FPR] ont des dates, nous les connaissons. [...] Il y a des agents qui nous font parvenir des informations. Ils nous disent ainsi : à la date du 3, du 4 et du 5, hum, ils disent qu'il doit y avoir une petite chose, ici à Kigali, Kigali-Ville. Et même à la date du 7 et du 8, hum. Et alors vous entendrez le bruit des balles ou encore vous entendrez les grenades tonner. [...] À la date du 3, du 4 et du 5, il est attendu qu'une petite chose va survenir ici à Kigali, [...] et à la date du 7 et du 8, ils vont faire une petite chose, en utilisant ces balles et grenades. [...] Mais en réalité [...] nous allons nous y mettre avec l'attaque Simisuga [« qui n'épargne personne »] après cela, mais quant à la date elle-même, mon agent ne me l'a*

*pas encore dite. [...] Que le FPR sache qu'il répondra devant le Peuple et devant l'Histoire de cette jeunesse qu'il ne cesse de faire décimer. [...] Le sang se verse mais après il ne se ramasse plus. Ha, hein ! On aura des nouvelles de tout ça. [...] le peuple, voilà le vrai bouclier, c'est la véritable armée qui est forte. Les forces armées combattent, mais le peuple, lui, il dit : « Nous tenons vos arrières, c'est nous le bouclier. » » [10]*

La mention des dates — du 3 au 8 avril, avec omission du 6 bizarrement — indiquait clairement que quelque chose se préparait dans le camp des extrémistes. Par ailleurs, on retrouve la justification a priori du génocide, qu'on avait déjà vu à l'œuvre chez Kayibanda dans son discours de janvier 1964 (« Qui est-ce qui cherche le génocide?... ») : les Tutsi se feront massacrer à cause de leurs frères du FPR. Autrement dit, les Tutsi, comme les Juifs à une autre époque, seront responsables de leur propre génocide.

Une « petite chose » allait donc se produire dans les jours à venir. Une « petite chose » qui allait provoquer l'extermination (« simisuga ») des « cafards ». Cette annonce de la RTLM eut lieu le 3 avril 1994.

## Notes

[1] Les Bagogwe formaient un groupe de Tutsi semi-nomades vivant dans le nord-ouest du Rwanda.

[2] Cité par AGOSTINI, Nicolas, in *La pensée politique des génocidaires hutu*, Paris, L'Harmattan, 2006, pp. 121-122.

[3] Ibid., p. 129 et p. 132.

[4] KIMONYO, Jean-Paul, *Rwanda. Un génocide populaire*, Paris, Karthala, 2008, p. 111. À noter que tous les spécialistes ne sont pas d'accord entre eux à propos de la période à partir de laquelle le projet génocidaire a commencé de se mettre

en place (quand ils n'en contestent pas purement et simplement l'existence, comme Bernard Lugan).

[5] Cité par CHRÉTIEN, Jean-Pierre et KABANDA, Marcel, in *Rwanda. Racisme et génocide*, Paris, Belin, p. 198.

[6] Ibid., p. 204.

[7] Ibid., p. 201.

[8] Ibid., p. 209.

[9] Cité par PRUNIER, Gérard, *Rwanda : le génocide*, Dagorno, 1997, chapitre 7.

[10] Cité par CHRÉTIEN, Jean-Pierre et KABANDA, Marcel, *Op. cit.*, pp. 209-210.